

Maîtres d'Apprentissage

Taux de satisfaction, de réussite et d'insertion



Formation pour les Maîtres d'Apprentissage

LA FORMATION

Il s'agit d'une formation afin de mieux accompagner les maîtres d'apprentissage. En effet, le rôle du maître d'apprentissage est central dans la réussite des parcours en apprentissage dans le secteur agricole. Il ne s'agit pas seulement de transmettre des gestes professionnels, mais aussi d'accueillir, d'accompagner et de sécuriser le parcours de l'apprenti, souvent jeune et en phase de construction professionnelle.

Les exploitants agricoles, très investis dans leur activité, se retrouvent parfois démunis face aux attentes pédagogiques, relationnelles et organisationnelles liées à l'apprentissage.

Cette formation vise à leur donner des repères, des outils concrets et des méthodes directement applicables sur l'exploitation afin de renforcer la qualité de l'accueil, de la transmission des savoir-faire et de la communication avec l'apprenti, tout en prévenant les situations de difficulté ou de décrochage.

OBJECTIFS

- Identifier les missions, la posture et le cadre légal du tuteur et maître d'apprentissage dans l'alternance,
- Mettre en œuvre des actions adaptées pour préparer, accueillir et intégrer efficacement un alternant en entreprise,
- Adapter ses méthodes d'accompagnement et de transmission pour favoriser l'apprentissage et résoudre les difficultés rencontrées,
- Utiliser des outils d'évaluation pour suivre, analyser et bilancer la progression de l'alternant en lien avec le centre de formation.

CONTENU

Module 1 (durée : deux heures)

Le rôle et les responsabilités du maître d'apprentissage.

Module 2 (durée : deux heures)

Accueillir, intégrer et transmettre les savoir-faire.

Module 3 (durée : trois heures)

Accompagner, communiquer et gérer les situations délicates.

AIDE

La formation peut donner droit:

- Aux aides à la fonction tutorale,
- À l'exercice de la fonction de maître d'apprentissage (sous certaines conditions).

PUBLIC CONCERNÉ

Pour les maîtres d'apprentissage du secteur agricole :
- Débutants ou expérimentés.

DURÉE

La formation dure une journée : sept heures au total.

ÉVALUATIONS

Sondage en amont de la formation et analyse de situations concrètes à partir du vécu des participants.

FINANCEMENT ET PRISE EN CHARGE

Financement : individuel, entreprise, OPCO.

Prise en charge possible par les Opérateurs de Compétences : OCAPIAT, VIVEA.

INTERVENANTS

Formation encadrée par un formateur du CFPPA-UFA de Thiérache.

PRÉREQUIS

Être maître d'apprentissage dans le domaine agricole.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Chargée de Développement
03.23.91.31.50
06.20.46.16.52

cfppa.la-thierache@educagri.fr
CFPPA-UFA DE THIÉRACHE

Rue Porte des Champs - 02140 Vervins

Site web : lycee-thierache@educagri.fr